

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux cotés des collectivités et propriétaires privés

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS

FONDATION



DU
PATRIMOINE



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Nord-Pas de Calais

268 Boulevard Clémenceau

59700 Marcq-en-Barœul

03 20 82 79 67

nordpasdecals@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Maison paroissiale St François d'Assise

101 rue de Quincy - 59500 Douai

Tél : 03 27 88 90 66

paroisse.francoisdassise.douai@gmail.com

Permanences à la maison paroissiale :

mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30

lundi de 17h30 à 19h00

DIOCÈSE DE CAMBRAI

11 rue du Grand Séminaire—CS 80149

59403 CAMBRAI CEDEX

03 27 81 34 96

www.donner.cathocambrai.com

Faites un don en ligne !

Sur notre site internet :

www.fondation-patrimoine.org/69787

ou en flashant le QR code ci-contre.

Ne pas jeter sur la chaussée

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA CRÉATION DES

Vitraux de l'église

Sainte-Thérèse

de Douai



Esquisses d'intention de l'artiste

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Située rue de Cuincy à Douai, l'église Sainte-Thérèse a été construite entre 1939 et 1941 par le diocèse de Cambrai pour desservir les faubourgs d'Esquerchin, de Béthune et du Polygone.

Son architecture intérieure s'inspire du style de Notre-Dame-des-Mineurs de Waziers reprenant un vaisseau unique très éclairé et porté par de grands arcs en béton.

Cette sobriété s'affirme dans l'absence d'une ornementation spécifique. Dans les années 50, c'est l'artiste douaisien Georges Delplanque qui viendra enrichir le chœur de l'église par la création d'une fresque originale et monumentale reprenant la vie de sainte Thérèse de Lisieux.

L'église Sainte-Thérèse présente aujourd'hui des signes de fragilité, notamment les vitraux endommagés par les intempéries récentes. C'est pourquoi le conseil économique de la paroisse s'engage sur leur restauration.



Trois de six vitraux sur la vie de Saint François

LE PROJET DE CRÉATION

Les vitraux originels, à remplacer, sont en verre cathédrale jaune sans aucun décor. Quant aux châssis en fer, ils sont abîmés par la corrosion. D'un point de vue sécuritaire, il est donc important de les changer.

D'un point de vue esthétique, la paroisse a fait le choix pastoral de remplacer ces châssis par des vitraux figuratifs : 6 vitraux sur la vie de Saint François d'Assise, patron de la paroisse, et 6 vitraux sur la vie de Sainte Thérèse, patronne de l'église. Ils seront protégés par une ferronnerie grillagée.

Le programme de création a été confié à Madame Judith DEBRUYN-PILOT dont l'atelier se trouve à Esquerchin, sur le territoire de la paroisse. **Il s'agit donc d'une rénovation globale de tous les vitraux de l'église, projet ambitieux qui contribue de façon significative à l'embellissement de l'église.**



Bénédictio du premier vitrail — 4 octobre 2020
Monsieur Vincent DOLLMANN, P. François TRIQUET,
et les artistes Judith DEBRUYN-PILOT et Franck PILOT

Le mot de Monsieur Vincent Dollmann,

*J'ai eu le joie de grandes heures en l'honneur
du saint François d'Assise et de jolis admirer
de jolis vitraux qui évoque la Cantique des créatures.
Avec au sein, aux membres de Conseil économique et
de toutes les personnes engagées dans la rénovation de l'église
Avec à vous qui contribuez par un don même modeste
à ce beau projet qui veut édifier les bases de
la paroisse de Saint François et de la fraternité entre les
hommes.*
Avec mes encouragements
+ V. Dollmann

En soutenant ce projet, vous soutenez la création artistique, la sauvegarde d'un patrimoine et l'embellissement d'un quartier périphérique de Douai. Merci pour votre aide. P. François TRIQUET +

Montant des travaux	80 900 €
Objectif de collecte	80 900 €
Début des travaux	Septembre 2020

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la création des

Vitraux de l'église Sainte-Thérèse de Douai

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/69787

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Vitraux de l'église Sainte-Thérèse de Douai

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse sur chèque.*

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐